Rénovations et/ou économies d'énergie : vous pouvez être conseillés et être aidés

Devant la montée des prix des énergies et la diminution programmée de l'utilisation des énergies fossiles, des travaux ou achats d'équipements peuvent être nécessaires dans les prochaines années.

De nombreux particuliers ou co-propriétés vont devoir rénover leurs logements et/ou s'équiper de matériel plus sobre, à meilleur rendement, utilisant si possible les énergies renouvelables.

Il est toujours difficile de connaître et choisir d'une part la bonne solution et d'autre part l'entreprise de confiance et le financement ou la subvention possible pour ses travaux.

Ces contraintes freinent ces investissements vertueux d'autant plus que les journaux font souvent la une sur les déconvenues rencontrées par certains particuliers mais rarement sur les expériences qui fonctionnent.

Il existe un organisme public et indépendant qui peut vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans les projets de rénovation ou d'achats : C'est l'ALEC de la Métropole de Lyon.

L'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) de la Métropole de Lyon est située à Villeurbanne, financée entre autre par le Grand Lyon. Elle est disposée à accompagner 500 projets sur la ville de Corbas d'ici 2030.

Vous pourrez rencontrer gratuitement sur rendez-vous un conseiller si vous voulez :

- Réaliser des travaux en co-propriété, des travaux de rénovation dans votre logement,

- Choisir des énergies renouvelables, votre chauffage,

- Connaître les aides financières dans la Métropole de Lyon (Primes Ecoreno'v, Écochaleur, Air/bois) ...ainsi que les Éco prêts à taux zéro,

- Comprendre sa consommation d'énergie et la diminuer

- Choisir un professionnel ou connaître les étapes à faire ou ne pas faire avant de signer

➔voir leur site www.alec-lyon.org ou leur standard 04 37 48 25 90

Vous pouvez aussi vous renseigner sur le site : https://www.infoenergie69-grandlyon.org/fr

D'autre part il existe un guide gratuit de l'ADEME, listant les aides existantes pour la France métropolitaine, leurs conditions d'attribution, les cumuls possibles et les matériels éligibles :

Voir https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/4108-aides-financieres-2021-9791029717048.html

Pour commencer vos bonnes résolutions 2022 à Corbas:

*Lire le « Guide des 100 éco-gestes », du programme Déclics (voir page 2).
*Repérer toutes les bonnes adresses pour consommer local sur la cartographie « manger local à Lyon » sur https://mangerlocal-lyon.bellebouffe.com/
*Commander un composteur à la Métropole de Lyon sur Toodego.com (voir page 4)
*Cultiver collectivement dans un jardin partagé avec Le Jardin du Haut à Corbas.
*Echanger des biens et des services sans argent avec le SEL (Système d'Echange Local) des Grandes Terres, très actif sur Corbas (pour les deux voir le Guide de l'Habitant de Corbas).
*Donner une seconde vie aux livres et revues en utilisant les trois boîtes à lire de Corbas (devant l'école Jean Jaurès, dans le square Jules Ferry, à l'école Marie Curie).